

BULLETIN D'INSCRIPTION au Pôle Loisirs Maternel

Vacances d'hiver 2019

PERMANENCES :

mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 février 2019 de 16h15 à 18h30

Bulletin à ramener au Centre de Loisirs Maternelle

05 62 75 89 63 / centre.mater.fenouillet@loisireduc.org

Nom : Prénom :

Né(e) le : Classe :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Nombre de places limité : 30 enfants maximum.

Semaine du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars. Thème : « Les métiers d'Antan »

Dates	MATIN	REPAS	APRÈS-MIDI
Lundi 25/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 26/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 27/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 28/02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 01/03	<input type="checkbox"/> Sortie au Muséum d'Histoires Naturelles et à Tipii Atelier Pas de supplément familial. <i>Inscription à la journée obligatoire</i>		

Semaine du lundi 4 au vendredi 8 mars. Thème : « Les métiers d'Antan »

Dates	MATIN	REPAS	APRÈS-MIDI
Lundi 04/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 05/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 06/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 07/03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 08/03	<input type="checkbox"/> Sortie au Village Gaulois Supplément de 5 €. <i>Inscription à la journée obligatoire</i>		

BULLETIN D'INSCRIPTION au Pôle Loisirs Maternel

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Monsieur, Madame
responsable de l'enfant
atteste avoir pris connaissance et approuver les conditions d'inscription et
d'annulation.

• Autorise la Mairie de Fenouillet, Loisirs Éducation Citoyenneté (L.E.C.)
à afficher les photos prises au cours des vacances sur lesquelles mon enfant
apparaîtrait (journal municipal, site internet www.fenouillet.fr et page Face-
book de la Mairie) :

oui non

À le

Signature du responsable légal :

*Toute inscription aux activités est conditionnée au bon règlement de l'ensemble
des prestations municipales dues par les familles.*